la rapidité des épidémies. On invoque encore, il est vrai, pour la défendre, les faits de *lèpre de famille;* mais, pour beaucoup d'auteurs, ils constituent surtout des exemples de contamination en famille, où les conditions de contagion sont le plus favorables à cause de la communauté d'habitat, de linges, d'ustensiles et d'aliments.

La lèpre n'est pas davantage une maladie tellurique, car son histoire et sa géographie prouvent bien que s'il existe des milieux lépreux, c'est que la lèpre y a été importée : « La lèpre est un produit de l'homme ; l'homme transporte la lèpre avec lui »; tout au plus peut-on admettre, pour expliquer les endémies lépreuses, que les malades, en disséminant leur virus (bacilles ou spores) dans le sol, infectent une région et produisent une sorte de contagiosité tellurique plus ou moins durable et circonscrite. Mais la seule explication plausible, rationnelle et désormais scientifique de la production et de la propagation du fléau, c'est sa contagiosité. Et il ne faut pas dire que les médecins des pays lépreux n'y croient pas; le fait est inexact, à part quelques réfractaires. On y a cru dès les temps les plus reculés et seule l'observation imparfaite de quelques cas apparemment contraires et isolés avait pu ébranler cette croyance, primitivement universelle. Les mesures rigoureuses de l'isolement et les heureux effets qui les ont toujours suivies sont une des meilleures preuves de cette contagiosité; d'ailleurs, tous les médecins, même non contagionistes, reconnaissent que la propagation de la lèpre est en raison inverse de l'isolement, et tous sont d'accord pour le prescrire.

Il ne faut pas croire, parce qu'on a observé que des individus vivant en contact permanent avec des lépreux n'étaient pas contaminés, que d'autres ne sauraient l'être; on connaît trop d'exemples de cette contagion chez des parents, des médecins, des sœurs ou des infirmiers appelés à soigner ces malades. On peut vivre auprès de syphilitiques, de teigneux et de tuberculeux, les panser et les soigner, sans pour cela (et fort heureusement) attraper la syphilis, la teigne et la tuberculose, qui n'en sont pas moins contagieuses. Et si la lèpre n'a pu encore être inoculée ni à l'homme ni aux animaux, la syphilis n'a pu l'être à ces derniers et il faut se rappeler la difficulté des inoculations diphthériques et tuberculeuses, malgré l'absolue transmissibilité de ces maladies. La lèpre est donc une maladie contagieuse : la découverte récente du bacille qui la caractérise en constitue, pour ainsi dire, la preuve anatomique.

—*Bacilles de la lèpre.* On a d'abord démontré la constance de ces bacilles dans les produits de la lèpre tuberculeuse et de la lèpre mixte des pays les plus divers; mais ce n'est que tout récemment que ces bacilles, longtemps et inutilement cherchés dans la lèpre anesthésique, ont été trouvés et décrits dans cette forme. Et cette découverte vient confirmer d'une façon éclatante l'unité de la lèpre démontrée dans la clinique. Les bacilles spécifiques de la lèpre existent donc dans tous les produits lépreux, quelle que soit la forme de lèpre à laquelle on a affaire et quel que soit le pays dont ils proviennent. On les trouve surtout dans les lépromes (tumeurs formées par du tissu de granulation), qui constituent la lésion anatomique caractéristique de la lèpre anesthésique. Le bacille lépreux se présente sous l'aspect d'un mince bâtonnet, doué de mouvements spontanés, et dont la forme et le volume offrent une grande analogie avec ceux du bacille de la tuberculose. Il s'en distingue toutefois en ce qu'il se colore plus facilement et résiste plus longtemps à la décoloration par l'acide azotique, qu'il est beaucoup plus abondant dans les coupes des granulomes lépreux, enfin qu'il est plus uniforme, plus court, plus mince et moins pointu que celui de la tuberculose. Les bacilles de la lèpre sont fréquemment contenus dans l'intérieur des cellules des tissus malades; mais ils sont aussi fréquemment situés en dehors des éléments cellulaires. Ce bacille peut être cultivé et obtenu à l'état de culture pure; mais les inoculations expérimentales des produits lépreux ou de ces cultures soit aux animaux, soit à l'homme (et celles-ci ont été faites en assez grand nombre par de trop hardis partisans de la non-contagiosité), n'ont jusqu'ici donné aucun résultat. Les lésions spécifiques bacillaires de la lèpre semblent atteindre surtout, sinon uniquement : 1° les nerfs cutanés et périphériques et peut-être les ganglions lymphatiques dans la lèpre anesthésique; 2° la peau, les muqueuses buccale, gutturale, nasale, laryngée, le tissu cellulaire, les cartilages, les ganglions et les vaisseaux lymphatiques, les yeux, les testicules, le foie et la rate dans la lèpre tuberculeuse; 3° enfin tous ces organes et tissus dans la lèpre complète ou mixte.

—*Symptômes.* Nous ne pouvons donner ici le tableau clinique complet de cette longue et terrible affection; nous en signalerons simplement les principales formes et leurs différentes phases. Dans les trois formes de la lèpre il y a le plus souvent une première période commune, dite *période d'invasion* ou *prodromique;* les phénomènes qu'on observe n'ont rien de bien caractéristique; ils consistent le plus souvent en fièvre, faiblesse générale, tendance au sommeil, troubles digestifs, oppression, sécheresse du nez et épistaxis, maux de tête et vertiges, prurit, hyperesthésie cutanée, douleurs névralgiques, anémie, troubles menstruels, etc. Ils peuvent apparaître simultanément ou isolément; ils peuvent se rencontrer tous chez le même malade, mais le plus souvent on n'en observe qu'un ou quelques-uns à l'exclusion des autres; enfin ils peuvent durer de quelques semaines à quelques années avec ou sans période de rémission. Dans quelques cas très rares, tous ces phénomènes prodromiques paraissent avoir fait défaut.

Lèpre tuberculeuse. Cette forme de la lèpre comprend trois périodes : Dans la *période d'éruption,* on observe des taches ou macules hyperémiques ou pigmentaires, arrondies ou irrégulières, qui envahissent le tronc, les membres, les mains, la plante des pieds et le visage; on observe en même temps des troubles de la sensibilité, des troubles sécrétoires glandulaires et des phénomènes de cyanose des extrémités. La *période néoplasique* est caractérisée par le développement des *lépromes,* nodosités granuleuses, tubercules lépreux de la grosseur d'un grain de plomb, d'un pois ou d'une fève; ces nodosités planes ou hémisphériques sont recouvertes d'un épiderme brillant et forment par leur cohérence entre elles des plaques plus ou moins irrégulières et inégales. Ces lépromes, dermiques ou hypodermiques, s'accompagnent de lésions des ongles et de l'épiderme, de poussées d'adénites et de lymphangites aiguës, et envahissent les muqueuses, les yeux, les testicules, le foie, la rate, etc. Ils évoluent plus ou moins lentement pour aboutir à la métamorphose fibreuse ou à la résorption, mais plus souvent à la suppuration et l'ulcération. Alors survient la *troisième période,* dite *d'ulcération,* laquelle réalise le tableau affreux qui, dans l'antique poème de Job, a fait donner à la lèpre le nom de *Fille aînée de la mort.* « La face déformée, léontiasique, est couverte de tubercules ulcérés ou non, de cicatrices, de croûtes; son nez s'est effondré en masse, il est réduit à un moignon. La respiration est pénible, sifflante; un liquide sanieux et fétide s'écoule par les narines; toute la muqueuse nasale est couverte d'ulcérations; une partie de la charpente osseuse et cartilagineuse est cariée; la bouche, la gorge, le larynx sont ulcérés, déformés, mutilés. Il a perdu la voix; les yeux se sont fondus; l'odorat et le goût sont souvent détruits; l'ouïe persiste; mais, par suite des altérations cutanées énormes des membres qui sont couverts d'ulcérations, de croûtes et de cicatrices, par suite des lésions nerveuses de la lèpre anesthésique qui s'ajoutent souvent aux lésions tuberculeuses de la lèpre néoplasique, le sens du toucher est aboli. Il existe au niveau des extrémités des lésions nécrosiques et mutilantes des os et des articulations qui rendent la marche difficile et même impossible. Puis surviennent de la diarrhée, des lésions broncho-pulmonaires, de la cachexie : ajoutez à tout cela une odeur spéciale presque fétide, rappelant les odeurs d'amphithéâtre et vous aurez l'aspect horrible que présente le malheureux, à cette période, lorsque la mort ne lui a pas rendu le service de l'enlever plus tôt. » (Leloir.) Cette forme tuberculeuse de la lèpre suit en général une marche chronique, dont la durée moyenne varie de 8 à 12 ans et très rarement de 20 à 25 ans.

Lèpre anesthésique ou *trophoneurotique.* Ici, après la période prodromique, on ne compte que deux périodes : La *période éruptive* ou de début, caractérisée par une éruption tégumentaire maculeuse ou bulleuse. Les taches ou macules peuvent être érythémateuses ou hyperémiques, pigmentaires ou hyperchromiques, enfin apigmentaires ou achromiques. L'éruption bulleuse (*pemphigus leprosus*) constitue ce qu'on a autrefois décrit sous le nom de *lèpre lazarine.* Cette éruption cutanée s'accompagne d'une sorte d'éruption nerveuse systématisée, produisant des névrites avec névralgies, anesthésie ou hyperesthésies, troubles de la contractilité musculaire et des sens spéciaux. La *période d'état,* ou période anesthésique, atrophique et mutilante, est caractérisée par une dégénérescence complète des tubes nerveux avec troubles trophiques consécutifs : atrophies musculaires, lésions tendineuses, rétractions aponévrotiques, paralysie faciale et lésions oculaires, crevasses de la peau et chute des ongles et des poils, gangrène sèche, maux perforants, ulcérations, mutilations de toutes sortes. « L'anesthésie peut occuper le corps tout entier : le masque facial est immobilisé par la paralysie et l'atrophie; et dans ce masque immobile, jaune cire, cadavérique, amaigri et déformé, on voit deux yeux grands ouverts, fixes, mais blancs, ternes, sans éclat; car le malheureux est aveugle. La salive s'écoule constamment par le coin de la bouche paralysée; le nez est déformé, le goût et l'odorat ont disparu; les poils du visage sont tombés. Les mains et les pieds, horriblement déformés et mutilés n'ont plus rien d'humain; les muscles des membres sont atrophiés, de vastes ulcérations nécrobiotiques ont dénudé les os, qui sécrètent une humeur sanieuse intarissable. Le malade exhale une odeur fade analogue à celle d'un cadavre chaud. Privé d'appétit, tourmenté d'une soif intense, il demeure assis ou couché des journées entières, sans s'occuper de ce qui se passe autour de lui. On est obligé de le faire manger, de le coucher, de le porter. Il paraît plongé dans la stupeur et semble assister indifférent à la mutilation progressive de son corps. Néanmoins, on peut constater que son intelligence et sa mémoire restent presque intactes jusqu'à la fin. » La mort survient dans le marasme et peut être hâtée par des convulsions, de l'albuminurie ou une maladie intercurrente. La marche de la lèpre anesthésique est extrêmement lente : sa durée moyenne de 18 ans peut aller jusqu'à 30 et 45 ans.

Lèpre complète. Il arrive assez souvent que la forme tuberculeuse se transforme en lèpre anesthésique; l'éruption néoplasique disparaît entièrement et se remplace graduellement par l'apparition des lésions nerveuses. Mais il arrive plus souvent encore que la transformation s'arrête au cours de son évolution, et les lésions tuberculeuses coexistent alors avec les lésions trophoneurotiques; c'est ce qui constitue la troisième forme, la plus commune, dite forme *mixte* ou *complète.*

—*Traitement.* La thérapeutique est presque toujours impuissante à enrayer le cours du terrible mal; elle ne peut qu'améliorer la situation en remédiant à ses divers symptômes. On conseillera : 1° de quitter le pays infecté; 2° une nourriture tonique, en évitant les aliments qui portent à la peau (salaisons, alcools); 3° des bains courts et fréquents avec solutions alcalines, sulfureuses et surtout antiseptiques; 4° enfin une médication tonique et microbicide (intus et extra). Quant au traitement prophylactique par l'isolement, il est de première rigueur. Le lépreux ne doit pas être assurément un objet d'horreur et de dégoût, mais de pitié et de dévouement. Toutefois la lèpre étant contagieuse et peut-être héréditaire, il faut empêcher les lépreux de répandre leur mal par l'un ou l'autre de ces moyens, dans les pays et les colonies où cette épouvantable maladie tue encore annuellement des centaines de malheureux.

LÉPROME s. m. (lé-pro-me — rad. *lèpre*). Pathol. Tumeur qui constitue la lésion anatomique caractéristique de la lèpre anesthésique. V. LÈPRE.

LE PROVOST DE LAUNAY (Auguste-Pierre-Marie), administrateur et homme politique français, né à Saint-Brieuc le 25 janvier 1823. Préfet sous l'Empire et révoqué le 5 septembre 1870, il fut élu le 16 août 1874 député bonapartiste du Calvados, vota contre les lois constitutionnelles de 1875, sollicita vainement un siège de sénateur dans le même département en 1876, fut élu député de Bayeux aux élections du 14 octobre 1877 comme candidat officiel, ne se représenta pas aux élections de 1881, mais fut élu sénateur des Côtes-du-Nord le 5 juillet 1885 en remplacement de M. de Champagny. — Son fils, M. Louis LE PROVOST DE LAUNAY, né le 8 juin 1850, docteur en droit, engagé volontaire en 1870 dans les chasseurs d'Afrique, fut élu en 1875 conseiller général des Côtes-du-Nord (canton de La Roche-Derrien) et en 1876 député de Lannion. Comme son père, il fit partie du groupe de l'appel au peuple, vota pour le gouvernement du Seize-Mai, fut réélu député de Lannion le 14 octobre 1877 et le 21 août 1881, et député des Côtes-du-Nord le 4 octobre 1885.

* **LEPSIUS** (Charles-Richard), orientaliste allemand, né à Naumbourg en 1813. — Il est mort à Berlin le 10 juillet 1884. Au printemps de 1866, ce savant entreprit un nouveau voyage en Egypte dans le but de faire des recherches géographiques dans le delta du Nil. Il trouva dans les ruines de Tanis une inscription de la plus haute importance, qui permit d'éclairer certains points de l'antiquité égyptienne restés obscurs et qui fut publiée en 1866 à Berlin. Conservateur de la bibliothèque de Berlin, de 1873 jusqu'à sa mort, président du comité directeur de l'institut allemand d'archéologie à Rome, il donna un grand essor à cet établissement et contribua à la fondation d'un institut annexe à Athènes. Lepsius a introduit dans les études sur les antiquités égyptiennes des méthodes rigoureuses et c'est à bon droit qu'on l'a appelé « le fondateur scientifique de l'égyptologie ». Il était correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France depuis 1878. Outre les ouvrages déjà cités, il a publié : *le Livre des rois d'Egypte* (Berlin, 1858); *Sur quelques projets de contact de la chronologie égyptienne, grecque et romaine* (Berlin, 1859); *l'Aune de l'ancienne Egypte et ses divisions* (Berlin, 1865); *Sur les métaux dans les inscriptions égyptiennes* (1872); *les Mesures de longueur des anciens* (Berlin, 1884). George Ebers a publié : *Richard Lepsius, ein Lebensbild* (Leipzig, 1885).

LEPTINOTARSE s. f. (lè-pti-no-tar-se — du gr. *leptos,* mince, et de *tarse*). Entom. Genre d'insectes coléoptères. V. DORYPHORA.

LEPTOBOS s. m. (lè-pto-boss — du gr. *leptos,* mince; *bous,* bœuf). Paléont. Division du genre Bœuf, établie par Falconner pour des bœufs tertiaires de l'Inde et de l'Europe. Tels sont les *leptobos Fratzeri* de la Nerbuddah; *L. Falconneri,* collines Siwalik; *L. Strozzii,* vallée de l'Arno.

LEPTOBRACHIDÉS s. m. pl. (lè-pto-bra-chi-dé — du gr. *leptos,* mince; *brachion,* bras). Zool. Famille de méduses voisine des rhizostomes, caractérisée par les tentacules dont les bords ne sont plissés qu'à l'extrémité. La forme type est la *leptobrachia leptopus,* décrite par Brandt, méduse présentant huit corps marginaux, quatre cavités génitales et quatre organes sexuels.

LEPTOCARDIENS s. m. pl. (lè-pto-kar-di-ain — du gr. *leptos,* mince; *kardia,* cœur). Zool. Sous-classe de poissons dont le genre Amphioxus est le type. Les leptocardiens sont des poissons à forme lancéolée, dépourvus de nageoires paires, présentant une corde dorsale persistante et un tube médullaire simple, des troncs vasculaires pulsatiles et un sang incolore (Claus). V. AMPHIOXUS.

LEPTODISQUE s. m. (lè-pto-dis-ke — du gr. *leptos,* mince; *diskos,* disque). Zool. Genre de protozoaires, du groupe des Noctiluques et constituant un groupe spécial de flagellates. L'espèce type du genre, *leptodiscus medusoides,* découverte en 1877 par Hertwig à Messine, est un minuscule animal dont le corps discoïde, mesurant un millimètre de diamètre, a la forme d'un verre de montre; la bouche s'ouvre dans une dépression infundibuliforme excentrique, située sur la face convexe du corps; le flagellum issu, de la face ventrale, est couché sur la face dorsale.

LEPTOGNATHE s. m. (lè-ptog-nat-te — du gr. *leptos,* mince; *gnathon,* mâchoire). Zool. Genre de serpents, sous-ordre des Colubriformes, famille des Dipsadidés, à tête carrée non aplatie, à dents égales, à urostèges (plaques sous-caudales) sur deux rangs. Les leptognathes sont des serpents voisins des dipsas et habitant l'Amérique du Sud. Le leptognathe nébuleux (*leptognathus nebulatus*) se trouve au Brésil.

LEPTOGRAPTIDÉS s. m. (lè-pto-gra-pti-dé — du gr. *leptos,* mince; *graphein,* écrire). Paléont. Famille de méduses hydroïdes, du groupe des Graptolithes, caractérisée par : corps de la colonie inégalement ramifié; cellules presque contiguës. Six genres composent cette famille et sont particuliers au silurien inférieur : Azygograpte, Amphigrapte, Pleurograpte, Némagrapte, Cœnograpte, Leptograpte. Ce dernier est caractérisé par ses colonies à deux branches simples, longues et minces; les cellules allongées, presque triangulaires, sont assez espacées.

LEPTOLÉPIDÉS s. m. pl. (lè-pto-lé-pi-dé —du gr. *leptos,* mince; *lepis,* écaille). Paléont. Famille de poissons ganoïdes, ordre des Amiades, renfermant des poissons fossiles, généralement propres au terrain jurassique et caractérisés par leur queue à deux divisions égales, leurs minces écailles émaillées. Par leur squelette interne bien ossifié les leptolépidés forment le passage aux téléostéens, auxquels on les rapporte souvent. Les principaux genres sont : Mégalure, Cature, Trissops, etc.; le genre type, Leptolepis, a le corps fusiforme, les écailles très minces, la nageoire élevée opposée aux ventrales et la caudale bifurquée à lobes égaux; les dents sont coniques.

LEPTOMÉNINGITE s. f. (lè-pto mé-nain-ji-te — du gr. *leptos,* restreint, et de *méningite*). Pathol. Inflammation de la membrane méningée appelée *arachnoïde.* ‖ Syn. d'ARACHNITIS.

* **LEQUESNE** (Eugène-Louis), sculpteur français, né à Paris le 15 février 1815. — Il est mort le 4 juin 1887. Parmi les œuvres qu'il a exposées depuis 1869 nous citerons : *Une prêtresse de Bacchus* et *Camulogène* (1870); *Baigneuse* (1872); *A quoi rêvent les jeunes filles* et portrait de *M. de Maupas, ancien ministre* (1874); *Gaulois au poteau* (1876); *Laënnec* (1879); portrait de *M. J. Guérin* (1880); portrait de *M. Lassalle* et la reproduction en bronze de *Laënnec,* offert à la Faculté de médecine par M. le professeur Potain (1883), les portraits de *Mlle Rosita Mauri* et de *M. Mérante* (1884); *la France au Tonkin* et *Jeune Romaine* (1885); *Faune dansant* (1887). M. Lequesne a exécuté pour l'église Sainte-Clotilde une statue de *Saint Cloud* et pour l'église Saint-Paul-Saint-Louis la statue en pierre de *Saint Louis.*

* **LEQUEUTRE** (Hippolyte-Joseph), peintre français, né à Dunkerque le 13 août 1793. — Il est mort en 1877.

* **LEQUEUX** (Paul-Eugène), architecte français, né à Paris le 10 août 1806. — Il est mort au Mont-Saint-Michel le 12 juillet 1873. Outre les édifices déjà cités, il a construit l'église Notre-Dame-de-Clignancourt (Montmartre) et la mairie de Saint-Ouen.

LERDO DE TEJADA (Sébastien), ex-président du Mexique, né à Jalapa (Mexique) le 25 avril 1827, mort à New-York en avril 1889. Il était membre du tribunal supérieur, lorsque le président Comonfort lui confia le portefeuille des Affaires étrangères et la présidence du conseil (1857), qu'il quitta au bout de trois mois. Elu au Congrès en 1861, il y remplit les fonctions de président de la Chambre des députés, jusqu'à ce que l'approche de l'armée française eût mis le gouvernement mexicain en fuite (1863). Lerdo de Tejada suivit le président Juarez, accepta

le portefeuille de la Justice, puis celui des Affaires étrangères (1863), et, lorsque Maximilien eut été fait prisonnier, il contribua à décider le président Juarez à faire fusiller l'empereur (1867). Plus tard, en 1871, lors de la réélection de Juarez, il fut l'un des compétiteurs à la présidence et Juarez étant mort (1872), il le remplaça d'abord provisoirement, puis à titre définitif (1872). Il fut réélu en 1876, mais le général Porfirio Diaz le renversa du pouvoir et fit son entrée dans la capitale le 1er décembre 1876. Forcé de fuir, Lerdo de Tejada se fixa alors aux Etats-Unis.

LEREBOULLET (Léon), médecin français, né à Strasbourg en 1842. Il fut d'abord médecin militaire et professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. Il a publié un *Manuel du microscope,* en collaboration avec M. Duval (1872) et le *Dictionnaire usuel des sciences médicales* (1885), en collaboration avec Dechambre. On trouve en outre de nombreux articles du même auteur dans la « Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie », le « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » et les « Bulletins de la Société médicale des hôpitaux ».

. **LEREBOULLET** (Adolphe-Louis-Auguste), journaliste français, frère du précédent, né à Strasbourg en 1845. — Il est mort en 1886.

LERMINA (Jules-Hippolyte), homme de lettres, né à Paris le 27 mars 1839. Il débuta dans le journalisme en collaborant au « Diogène », puis au « Petit Journal » et au « Soleil », fonda *le Corsaire,* feuille d'avant-garde où MM. Ranc, Siebecker, Razoua, V. Noir, G. Sauton, tiraillèrent contre l'Empire (1865-1866), et se trouva tout naturellement mêlé, en 1867, aux manifestations du cimetière Montmartre. Arrêté comme l'un des plus bruyants, M. J. Lermina dut subir à Mazas trois jours de prison préventive au bout desquels il fut relâché, mais dont il a retracé les péripéties dans un volume de circonstance : *Soixante-douze heures à Mazas* (1867, in-18). Après « le Corsaire », il fonda *le Satan,* que les condamnations judiciaires tuèrent comme son aîné, puis entra au « Gaulois », qui l'envoya comme reporter en Turquie lors de l'insurrection de la Crète. Le mouvement révolutionnaire qui s'accentuait, en 1869, dans les journaux et dans les réunions publiques, lui donna l'occasion de s'y mêler activement et il paya si bien de sa personne qu'un de ses discours, dans un meeting, lui valut une détention de trois mois; l'année suivante une proposition qu'il fit, dans une réunion tenue aux Folies-Bergère, de mettre l'empereur en accusation, le fit condamner à deux ans de prison, qu'il obtint néanmoins de faire dans une maison de santé, sous prétexte d'état maladif. Quelque temps après, il réussit à s'évader. Lors de la chute de l'Empire, il reparut, s'engagea dans un régiment de marche et prit part aux affaires du Bourget et de Buzenval. Depuis l'affermissement de la République, M. Lermina a complètement renoncé au rôle d'agitateur et a publié, non sans succès, des ouvrages de divers genres. On lui doit : *Histoire anecdotique illustrée de la révolution de* 1848 (1868, in-8°); *Histoire de la misère ou le Prolétariat à travers les âges* (1868, in-12); *Propos de Thomas Vireloque* (1868, in-12); *les Mystères de New-York* (1874) et *Marien,* roman, publiés sous le pseudonyme de **William Cobb** (1875, in-12); *les Loups de Paris,* roman (1876, 3 vol. in-12); *la Succession Tricoche et Cacolet* (1877, 2 vol. in-12); *les Mille et une femmes* (1879, 2 vol. in-12); *les Mariages maudits* (1880, in-12); *les Chasseurs de femmes* (1881, in-4°); *la Criminelle* (1881, in-12); *la Haute Canaille* (1881, in-12); *Vive la République ! histoire d'un gamin de Paris* (1882, in-4°); *la Comtesse Mercadet* (1884, in-12); *Histoire de cent ans, Fondation de la République française* (1884, in-4°); *le Fils de Monte-Cristo, suite du roman d'Alex. Dumas* (1885, 3 vol. in-12); *le Trésor de Monte-Cristo, suite et fin du roman d'Alex. Dumas* (1885, in-4°); *Histoires incroyables* (1885, in-8°); *les Hystériques de Paris* (1885, in-12); *le Livre d'amour* (1885, in-12); *la Vie joyeuse,* recueil de nouvelles (1885, in-12); *la France martyre* (1887, in-12); *Nouvelles Histoires incroyables* (1888, in-12). Il a en outre publié, avec la collaboration d'une société de savants et d'hommes de lettres un excellent *Dictionnaire de la France contemporaine* (1884, in-4°) consacré à toutes les illustrations de notre époque, et il a fait représenter à l'Ambigu et à la Gaîté trois grands drames : *la Lettre rouge, Turenne, la Criminelle.* Il a été nommé en 1888 membre du comité d'organisation du Congrès littéraire à l'Exposition de 1889.

LEROLLE (Henry), peintre français, né à Paris en 1848. Il entra à l'Ecole des Beaux-Arts, où il devint l'élève de M. Lamothe. Il a exposé : *Chevreuil en forêt* et *Objets de cuisine* (1868); *En Orient* et *Baptême de saint Agard et de saint Aglibert* pour l'Eglise de Créteil (Seine); *les Fleurs de sainte Marie-Madeleine* et *la Sainte Vierge* (1875); *la Toilette* (1876); *A la fontaine* et *Cérémonie druidique* (1877); *la Communion des apôtres* (1878). En 1879, l'artiste recevait une médaille de 3e classe pour un tableau : *Jacob chez Laban,* et, l'année suivante, une médaille de 1re classe récompensait *Dans la campagne* (v. ce mot), tableau que l'Etat acquit pour le musée du Luxembourg. M. Lerolle s'y montrait en pleine possession de son talent, et il témoignait d'une délicatesse d'imagination qui faisait pressentir en lui un décorateur harmonieux et un poète attachant. Depuis, il a exposé des tableaux aussi intéressants au point de vue de la conception que de la facture et qui ont obtenu l'accueil le plus favorable : *Au Bord de la rivière, l'Arrivée des bergers* (1883); *A l'Orgue* (v. ce mot) [1885]; *Communion* (1888); *Albert-le-Grand au couvent Saint-Jacques,* panneau décoratif pour la Sorbonne (1889). M. Lerolle a été nommé membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1889 (section de Peinture).

** **LEROUX** (Paul-Augustin-Alfred), homme politique et écrivain français, né le 11 décembre 1815. — Il est mort en 1880. — Son fils, M. Georges-Anne-Jean-Paul LEROUX, né à Paris le 24 septembre 1850, avocat, a été élu député de Fontenay-le-Comte en 1881 et député de la Vendée en 1885, avec un programme réactionnaire.

LEROUX (Hector-Louis), peintre français, né à Verdun le 27 décembre 1829. Après avoir appris le métier de perruquier, qu'il exerça jusqu'en 1848, le futur peintre des *vestales* vint à Paris, entra dans l'atelier de Picot et obtint en 1857 un second prix de Rome avec une composition : *la Résurrection de Lazare.* Vers le même moment, il eut une commande du gouvernement, qui lui demandait une copie de *l'Amour sacré* et de *l'Amour profane.* Il alla à Rome et se mit au nombre des amoureux de l'antiquité. Il s'est attaché surtout à reproduire le côté intime des mœurs païennes, romaines de préférence. Il exposa successivement : *Une nouvelle vestale* et *Croyantes* (1863); *les Funérailles au columbarium de la maison des Césars, porte Capène, à Rome,* toile qui appartient à l'Etat et a pris place dans le musée du Luxembourg (1864); *Expiation. Initiation aux mystères d'Isis* et *l'Esclave d'Horace* (1865); *Un improvisateur chez Salluste* et *César à Formies* (1866); *Tibulle et Délie* et *la Sérénade,* tableau que possède le musée de Saint-Germain (1867); *Messaline* et *Sorcière* (1868); *Un miracle chez la bonne déesse* (1869); *Prière à la Fièvre* et *la Gardienne du feu sacré* (1870); *la Vestale Tuccia,* qui figure au musée de Washington (1874); *les Funérailles de Thémistocle* et *le Procès d'une vestale* (1876); *les Danaïdes* et *la Vestale Claudia Quinta* (1877); *Minerve Poliade sur l'acropole d'Athènes* et *Orphelines* (1878); *la Toilette de Minerve Poliade* (Exposition universelle de 1878); *Ecole de vestales* et *Vestale endormie* (1880); *Herculanum le 23 août an 79* (1881); *Pêcheurs* (1882); *Sacrarium* et *le Tibre* (1883); *Un gradin à l'amphithéâtre, le Collège des vestales fuyant Rome, an 390 avant Jésus-Christ* (1884); *la Pierre mystérieuse de Pompéi* et *Seïla, fille de Jephté* (1885); *le Vésuve* et *Un soir* (1886); *Au tombeau de Virgile à Naples* et *Confidences à Vénus pompéienne* (1887); *Frère et Sœur,* portraits (1888); *Un artiste d'Herculanum* (1889). M. Leroux a obtenu des médailles de 3e classe en 1863 et en 1864, une médaille de 2e classe en 1874 et une médaille de 3e classe à l'Exposition universelle de 1878. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1877.

. **LEROUX** (Frédéric-Etienne), sculpteur français, né à Ecouché (Orne) en 1836. — Il faut ajouter aux œuvres déjà citées de l'artiste : *Démosthène, au bord de la mer, s'exerce à la parole* et *Jeanne Darc,* buste (1875); *Amazone blessée* (1876); *Rachel* et portrait de *Mlle Legault* (1877); *l'Amiral baron de Mackau* et la reproduction en marbre de *Démosthènes* (1873), qui valut à son auteur la croix de chevalier de la Légion d'honneur. A l'Exposition universelle de 1878, il obtint une médaille de 2e classe. Dans la suite, il a exposé : *Jeanne Darc,* statue en plâtre, et le portrait du *prince de Berghe* (1879); le buste de *M. le duc d'Audiffret-Pasquier* (1880). Le 10 octobre de la même année, on inaugurait à Compiègne, en face de l'hôtel de ville, la statue de *Jeanne Darc,* qui avait figuré au Salon de 1879; le modèle avait été donné par l'Etat et le bronze fondu aux frais de la Ville. *Rachel avant d'entrer en scène* parut en 1882. Puis : *Une jeune fileuse* (1883); le buste de *M. Valadon* et la statue de *Monseigneur Rousselet,* destinée à son tombeau, dans la cathédrale de Séez [Orne] (1884); le portrait de *M. Renan,* de l'Académie française (1885); *Marchande de roses* et le portrait de *M. Théodore Aubanel* (1886); le portrait de *M. de Marcère, sénateur* (1887); un portrait de *M. B. Lévy* et un modèle réduit de la statue de *M. A. Boucicaut,* destinée à la ville de Bellême [Orne] (1888); les bustes de *M. Nicole* et de *Ch. Monselet* (1889). M. Etienne Leroux a été depuis longtemps élu membre du jury de la section de Sculpture pour les Salons annuels.

LE ROUX (Hugues), journaliste et romancier français, né au Havre en 1860. Il collabore à la « Revue politique et littéraire » et au journal « le Temps », où, depuis le départ de M. Jules Claretie, il rédige « la Vie à Paris », chronique parisienne à laquelle il sait donner de l'attrait et de la variété. Il a publié en outre : *la Russie souterraine,* traduit du russe (1885, in-12); *l'Attentat Sloughine,* roman de mœurs nihilistes (1885, in-12); *Un de nous* (1886, in-18); *Médéric et Lisée,* roman de mœurs champêtres (1886, in-18); *l'Enfer parisien,* recueil d'études, dont la plupart ont paru dans le « Temps » (1888, in-12); *le Frère lai,* roman (1888, in-12); *Chez les filles,* recueil de nouvelles (1888, in-12); *l'Amour infirme,* roman (1888, in-12). Il a de plus adapté au théâtre *Crime et Châtiment,* de Dostoïewski, drame qui a obtenu du succès (Odéon, 16 septembre 1888).

LEROY (Louis), journaliste et auteur dramatique, né à Paris en 1812, mort dans la même ville le 31 juillet 1885. Il fut attaché en qualité de graveur au dépôt des cartes au ministère de la Guerre, et eut, en 1851, un atelier de peinture, envoyant aux Salons annuels des vues des environs de Paris, dont quelques-unes parurent gravées ou lithographiées dans l'« Artiste ». Il donna à l'Odéon, sous la direction La Rounat, trois comédies : *les Plumes de paon, les Relais, la Conquête de ma femme,* qui obtinrent un succès d'estime. Il se tourna vers le Gymnase et composa, en collaboration avec l'acteur Régnier, *le Chemin retrouvé,* comédie en quatre actes (1868) : « C'est, dit Théophile Gautier, une des plus jolies pièces qu'ait jouées depuis longtemps le théâtre de M. Montigny. » M. Louis Leroy a fait représenter successivement : au Gymnase, *les Mousquetaires de Bougival,* un acte (1869); *les Reflets,* trois actes, avec Delacour (1871); *le Cousin Jacques,* trois actes (1872); à l'Odéon, *le Haschisch,* un acte (1873); au Palais-Royal, *Il est de la police,* avec Labiche; au Gymnase, *la Chute,* quatre actes (1874); *Gilberte,* quatre actes, avec Gondinet; *le Charmeur,* trois actes (1876); au Palais-Royal, *le Modèle,* scènes de la vie d'artiste; au Gymnase, *Laurianne,* trois actes (1879). Il a publié *les Tréteaux parisiens de ville et de théâtre* (1881). Il a collaboré au « Journal amusant », au « Gaulois » et pendant trente ans au « Charivari ».

LEROY (Charles-Théodore), publiciste français, né à Paris le 30 mars 1844. A sa sortie de l'école primaire, la seule que la situation de fortune de ses parents lui eût permis de fréquenter, M. Charles Leroy fut placé comme apprenti chez un horloger. Il y resta trois ans, s'occupant un peu à régler les pendules, beaucoup à lire, à étudier, à compléter son instruction. Doué d'un esprit original et chercheur, d'une imagination vive, il se fit en peu de temps un fonds de connaissances littéraires et scientifiques et entra dans les bureaux du chemin de fer du Nord. Mais son humeur caustique le poussait vers la presse fantaisiste, la seule qui, sous l'Empire, trouvait le moyen de faire entendre des vérités parfois bien dures pour le pouvoir. En 1868, M. Leroy entra au « Tintamarre », journal satirique, où il publia des articles pleins d'humour : les *Dépêches télégraphiques,* le *Guide du duelliste,* le *Guide de l'assassin,* etc.; il collaborait en même temps au « Monde comique et à l'« Esprit follet », etc. En 1870, ses infirmités ne lui permettant pas de prendre les armes, il voulut du moins servir son pays par la plume, et, durant le siège, fit paraître dans divers journaux politiques des lignes pleines du plus pur patriotisme. La guerre finie, les feuilles les plus humoristiques, le « Grelot », le « Sifflet », attachèrent M. Leroy à leur rédaction. Il ne quitta pas pour cela le « Tintamarre », qui lui dut un de ses plus grands succès. Nous voulons parler d'une série d'articles parus sous le titre de : *Ramollot* ou de *Pinteau,* et dans lesquels l'auteur tournait en ridicule, non pas l'armée, mais les travers de quelques types de la vieille école; *la musique, Marat, le tableau d'avancement* et *les recrues,* où se trouve ce mot épique d'un colonel qui a l'horreur du pékin : « Tant qu'on recrutera l'armée dans le civil, on ne fera rien de bon... » Ce type de Ramollot, créé par M. Leroy, obtint une si grande vogue, que l'on conseilla à l'auteur de réunir les articles du « Tintamarre » en volume. Le conseil fut bon, et *Ramollot* fit la fortune de son éditeur. M. Leroy, à qui tous les genres sont bons, sauf le genre ennuyeux, a fait aussi de la critique d'art, notamment dans le « Derby », où il a écrit, en même temps que des comptes rendus de Salons, les biographies remarquées de nos premiers artistes peintres. En 1879, il a épousé Mlle Jeanne ALLAIS, qui est, elle aussi, un écrivain de talent et l'auteur de *Dricheite,* un roman d'une exquise fraîcheur. M. Leroy a publié les ouvrages suivants : *Histoire comique illustrée de l'Assemblée nationale de* 1876 (1876, in-8°); *le Colonel Ramollot* (1883, in-12); *Ramollot au Salon* (1883, in-12); *Nouveaux exploits du colonel Ramollot* (1884, in-12); *Guide du duelliste indélicat* (1884, in-12); *la Boîte à musique* (1885, in-12); *Guibollard et Ramollot* (1885, in-12); *la Foire aux conseils* (1886, in-12); *les Malheurs du capitaine Lorgnegrut* (1887, in-12); *Un gendre à l'essai,* roman (1888, in-18). On lui doit aussi des monologues, l'*Almanach du colonel Ramollot* (1886), etc.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), écrivain français, né à Lisieux en 1842. Il débuta par un volume de poésies, *Heures de solitude* (1865, in-12), qui ne fit pas grand bruit, s'occupa ensuite d'art, comme le témoignent plusieurs de ses publications : *Une troupe de comédiens* (1866) et notamment *la Restauration de nos monuments historiques devant l'Art* (1875, in-8°); puis il se tourna vers la haute politique, et écrivit : *Un empereur, un roi, un pape, une restauration* (1879, in-12), analyse de la politique de Napoléon III vis-à-vis de l'Italie, de la papauté et de l'Espagne. Un long séjour que M. Anatole Leroy-Beaulieu fit en Russie lui donna une connaissance approfondie des hommes et des choses de ce pays et nous valut plusieurs volumes pleins d'intérêt, dans lesquels l'auteur, tout en montrant les avantages que la France peut trouver à se rapprocher autant que possible de la Russie, n'hésite pas à nous mettre en garde contre la sécurité trop absolue qu'on pourrait fonder sur cette alliance. Dans cet ordre d'études, nous citerons : *l'Empire des tsars et les Russes* (1881-1882, in-8°); *Un homme d'Etat russe* (*Nicolas Milutine*), *d'après sa correspondance inédite* (1884, in-12); *la France, la Russie et l'Europe* (1888, in-18). La question religieuse, qui pèse si lourdement sur notre politique intérieure, a préoccupé aussi M. Leroy-Beaulieu. Dans un volume intitulé : *les Catholiques libéraux, l'Eglise et le libéralisme, de* 1830 *à nos jours* (1886, in-12), il étudie les causes et les conséquences de la lutte du néo-ultramontanisme et de la Révolution, autrement dit du cléricalisme et du libéralisme; il apprécie les efforts de Lacordaire, de Montalembert et de Dupanloup pour rapprocher l'Eglise et la société moderne, et, tout en restant respectueux pour l'Eglise, il conclut en faveur de l'indépendance complète de l'Etat vis-à-vis d'elle. Citons encore du même auteur : *l'Algérie et la Tunisie* (1887, in-8°). M. Anatole Leroy-Beaulieu est professeur d'histoire contemporaine à l'Ecole libre des sciences politiques; il a été élu, le 30 avril 1887, membre libre de l'Académie des sciences morales; il est un des collaborateurs habituels de la « Revue des Deux-Mondes ».

** **LEROY-BEAULIEU** (Pierre-Paul), économiste français, frère du précédent, né à Saumur (Maine-et-Loire) le 9 décembre 1843. — Le 6 juillet 1878, il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et, le 1er mai 1880, il a remplacé l'économiste Michel Chevalier comme professeur titulaire au collège de France, après avoir été professeur suppléant. Il se présenta à la députation le 21 août 1881 et le 9 décembre 1883, comme candidat républicain modéré dans l'arrondissement de Lodève; il échoua. Porté par les réactionnaires dans le Rhône et dans l'Hérault en 1885, il ne fut pas plus heureux. M. Leroy-Beaulieu peut se consoler de ses multiples échecs politiques en se disant que, comme économiste, il tient une place éminente, pour ne pas dire la première place. Outre les ouvrages que nous avons cités aux tomes X et XVI du *Grand Dictionnaire,* il a publié : *le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme* (1884) et un *Précis d'économie politique* (1888). Il a fondé un journal hebdomadaire, *l'Economiste français,* et il rédige la partie économique du « Journal des Débats ».

* **LE ROY DE SAINTE-CROIX** (François-Noël), archéologue français, né à Sainte-Croix-sur-Buchy (Seine-Inférieure) en 1834. — Il est mort à Metz en 1882. Ses derniers écrits ont pour titre : *l'Alsace en fête sous la domination de Louis de France* (1880, in-4°); *l'Alsacien qui rit, boit, chante et danse* (1880, in-12); *le Chant de guerre pour l'armée du Rhin ou la Marseillaise* (1880, gr. in-8°); *les Dames d'Alsace devant l'histoire,* etc. (1880, in-12); *Monographie de la cathédrale de Strasbourg* (1880, in-4°); *la Marseillaise et Rouget de Lisle* (1880, gr. in-8°); *Encore la Marseillaise et Rouget de Lisle* (1880, gr. in-8°); *les Anniversaires glorieux de l'Alsace* (1881, in-12); *Etude de la gravure au* XIXe *siècle* (1882, in-12).

** **LE ROYER** (Philippe-Elie), magistrat et homme politique français, né à Genève le 27 juin 1816.—M. Dufaure lui offrit, le 29 janvier 1879, le poste de procureur général près la cour de Cassation, qu'il refusa. Il entra dans le cabinet Waddington (4 février 1879) comme ministre de la Justice, apporta dans le personnel des parquets des modifications importantes, présenta un projet d'amnistie et un projet réorganisant le conseil d'Etat, se prononça contre la mise en accusation des ministres du Seize-Mai et pour le retour du Parlement à Paris. Démissionnaire pour raison de santé au mois de décembre 1879, il reprit sa place au Sénat, dont il est le président depuis 1882.

. **LESCURE** (Mathurin-François-Adolphe DE), littérateur français, né à Bretenoux (Lot) en 1833. — Depuis 1877, il a publié : *le Château de Barbe-Bleue* (1877, in-12); *François Ier* (1878, gr. in-8°); *Mademoiselle de Cagliostro* (1878, in-12); *le Démon des Montchevreul* (1880, in-12); *les Femmes philosophes* (1880 in-12); *les Mères illustres, études morales et portraits d'histoire intime* (1881, gr. in-8°); *l'Amour sous la Terreur* (1882, in-12), ouvrage dont nous avons rendu compte (v. AMOUR); *les Grandes Epouses, études morales et portraits d'histoire intime* (1883, gr. in-8°); *le Monde enchanté,* choix de contes de fées (1883, gr. in-8°); *Rivarol et la Société française pendant la Révolution et l'émigration* (1883, gr. in-8°); *Vie de Henri IV* (1887, in-18); *les Deux France* (1888, gr. in-8°); *François Coppée; l'homme et la vie* (1889, in-18). Il a, de plus, édité *les Mémoires sur la guerre de Vendée et l'expédition de Quiberon* (1877, in-12); *Mémoires de Brissot* (1877, in-12); *Mémoires sur l'émi-*

gration (1878, in-12); *Mémoires sur les comités de salut public, de sûreté générale et sur les prisons* (1878, in-12); *Mémoires sur les assemblées parlementaires de la Révolution* (1880, 2 vol. in-12) et *Mémoires biographiques et littéraires de Duclos, Florian, Mme Suard Corancez*, etc. (1881, in-12), qui forment les tomes XXXI à XXXVII de la « Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle ».

* **LE SENNE** (Napoléon-Madeleine), jurisconsulte français, né à Sausseuzemare (Seine-Inférieure) le 4 mars 1811. — Il est mort le 24 octobre 1888. Il était juge de paix du VIIIe arrondissement de Paris depuis 1871. Ses derniers ouvrages de jurisprudence sont : *Traité de la séparation de corps* (1879, in-8°); *Conseils de famille* (1880, in-8°); *Droits et devoirs devant la loi française* (1884, in-8°). — Son fils Camille LE SENNE, littérateur, né à Paris en 1851, a écrit de nombreux romans en collaboration avec Edmond Texier, et seul, *Louise Mengal* (1884, in-18) et *le Vertige* (1887, in-18). Sous ce titre : *le Théâtre à Paris*, il a publié une suite de comptes rendus de pièces de théâtre jouées de 1883 à 1888 (1888-1889, 4 vol. in-18).

LESGUILLIER (Désiré-Jules), ingénieur et homme politique français, né à Lhuys (Aisne) le 15 juillet 1825. Elève de l'Ecole polytechnique (1845) et de l'Ecole des ponts et chaussées (1848), il suivit la carrière d'ingénieur et devint, le 12 août 1874, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Le 6 février 1881 et le 21 août suivant, il fut élu député de Château-Thierry, fut nommé le 31 mars 1881 directeur des chemins de fer de l'Etat à titre de mission temporaire et fut sous-secrétaire d'Etat des Travaux publics dans le cabinet Gambetta. Il siégea sur les bancs de la gauche radicale et fut réélu député de l'Aisne aux élections générales de 1885.

* **LESGUILLON** (Hermance SANDRIN, dame), femme de lettres française, née à Paris en 1812. — Elle est morte dans la même ville le 29 novembre 1882, léguant toute sa fortune à la Société des gens de lettres, sauf une rente viagère de 1.200 francs à servir à sa sœur. Elle a publié trois nouveaux recueils de poésie et de prose : *les Adieux* (1874, in-12); *les Vraies Perles* (1875, in-12); *la Femme d'aujourd'hui* (1880, in-12).

* **LESLIE** (Charles-Robert), peintre anglais, né à Londres le 19 octobre 1794. — Il est mort le 5 mai 1859.

LESPÈS (Sébastien-Nicolas-Joachim), marin français, né le 13 mars 1828 à Bayonne (Basses-Pyrénées). Elève à l'Ecole navale en 1844, il fut nommé aspirant en 1846 et enseigne de vaisseau en 1850 pendant une campagne au Sénégal; la bravoure qu'il montra devant Sébastopol lui valut son grade de lieutenant de vaisseau (1854) et la croix de chevalier de la Légion d'honneur le lendemain de l'assaut de Malakoff. Après la guerre de Crimée il alla en Indo-Chine, participa à la prise des forts du Kien-Cho, et, en 1860, fut chargé de la reconnaissance des passes du Cambodge. Il prit part à la conquête de la province de Mytho, durant laquelle il fut blessé. Promu capitaine de frégate en 1864, il partit en 1869 comme capitaine de pavillon et chef d'état-major du contre-amiral Krantz, commandant la division navale des mers de Chine et du Japon; capitaine de vaisseau en 1873, il devint contre-amiral le 7 décembre 1881. En 1882, il fut nommé major de la flotte à Brest, et, au mois de février 1883, appelé aux fonctions de chef d'état-major et de chef du cabinet du ministre de la Marine, fonctions qu'il quitta le 5 octobre suivant pour prendre le commandement de la division navale des mers de Chine. En 1884, cette division fit partie des forces navales amenées par le vice-amiral Courbet, qui en eut alors le commandement en chef. En 1885, il commanda de même la division navale de l'Extrême-Orient. Depuis, il a été élevé à la dignité de grand-croix (1887), promu vice-amiral le 23 juin 1888 et nommé commandant en chef et préfet du premier arrondissement maritime à Cherbourg.

** **LESSEPS** (Ferdinand, vicomte DE), diplomate et ingénieur français, né à Versailles le 19 novembre 1805. — Le 30 mars 1878, M. de Lesseps fut nommé président de la commission d'enquête sur les ressources financières de l'Egypte. Mais, non content d'avoir abrégé la route de l'Inde, M. de Lesseps résolut de faire communiquer par l'Amérique centrale l'Atlantique et le Pacifique. Dès 1879, il commença en faveur du percement de l'isthme de Panama une campagne vigoureuse, alla en Amérique pour se rendre compte par lui-même de l'importance du travail à accomplir, multiplia les conférences et les moyens de propagande. Une première émission d'actions n'avait pas réussi, et c'est pour cela que le robuste vieillard s'était embarqué pour l'isthme afin de rapporter des preuves éclatantes et de convaincre les moins confiants. Dans un banquet qui lui fut offert le 26 avril 1880 par les fondateurs de la Société de Panama, il eut l'occasion d'exposer le plan de sa nouvelle œuvre, de rassurer l'opinion sur la possibilité de complications internationales et d'affirmer que le percement serait achevé à bref délai. Sur ces entrefaites des troubles éclatèrent en Egypte. Au premier bruit du canon, M. de Lesseps, comme président du conseil d'administration de la Compagnie de Suez, se rendit sur les bords du canal et obtint d'Arabi-pacha la promesse que la liberté de navigation serait respectée sur le canal (août 1882). Tout à coup on apprend que les armateurs anglais demandaient la construction d'un canal parallèle et exclusivement placé sous le contrôle britannique. M. de Lesseps négocia avec M. Gladstone et aboutit à un arrangement, le 1er décembre 1883. Entre temps il visitait le Sahara algérien et se déclarait partisan du projet de mer intérieure en Afrique.

L'Académie française, qui ouvre ses portes non seulement aux littérateurs, mais à certaines personnalités marquantes, les ouvrit à M. de Lesseps, le 21 février 1884, en remplacement de Henri Martin; cependant le candidat n'obtint que 22 voix contre dix bulletins blancs. En 1887, au mois de mars, il fit à Berlin un voyage dont on ne sut jamais s'il avait ou non une portée diplomatique.

LESSEPS (mer de), nom que quelques géographes donnent à la partie de l'océan Glacial arctique située entre la Norvège et le Groenland.

LESSEPS (pic de), nom donné par le voyageur Chaffanjon à l'un des sommets qui dominent les sources de l'Orénoque.

* **LESSING** (Charles-Frédéric), peintre allemand, né à Wartenberg (Silésie) le 15 février 1808. — Il est mort à Carlsruhe le 5 juin 1880. En 1858, cet artiste avait été nommé directeur de la galerie de Carlsruhe, où il produisit jusqu'à sa mort un grand nombre de paysages pleins de caractère et de style qui resteront les titres les plus durables de sa gloire. Il semble que Ruysdaël et les maîtres aient eu sur son talent une influence plus profonde que ses maîtres, Kœsel et Dachling.

LESSING (Othon), sculpteur et peintre allemand, fils du précédent, né à Dusseldorf le 24 février 1846. Elève de son père, de Steinhæuser et de A. Wolf, il venait de commencer sa peinture de *Prométhée*, lorsque survint la guerre de 1870. En 1872, il se fixa à Berlin, où il eut de nombreuses occasions d'appliquer son talent; il fut chargé de la décoration du nouvel arsenal du palais de la chancellerie, de l'office de justice, de l'école technique supérieure de Charlottenbourg, de nombreuses villas, etc. De plus il a beaucoup contribué aux progrès des arts décoratifs, particulièrement de la céramique, de l'industrie du bronze et de la mosaïque. Dans les derniers temps il s'est surtout occupé de sculpture; citons sa statue du *Gladiateur*, et *Mère et Enfant*, en bronze (Exposition de 1886, à Berlin). Il a obtenu le premier prix dans le concours ouvert pour l'érection d'une statue à Gotthold-Ephraim Lessing.

* **LESSON** (Pierre-Adolphe), médecin et explorateur français, né à Rochefort en 1805.— Parmi ses publications les plus importantes nous citerons : *Voyage du « Pylade »* (1840); *Traditions des îles Samoa* (1876, in-8°); *Vanikoro et ses habitants* (1876, in-8°); *les Polynésiens : leur origine, leurs migrations, leur langage*, rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par Ludovic Martinet (1880-1884, 4 vol. in-8°); *Légendes des îles Hawaï* (1884, in-8°). M. Lesson a publié plusieurs articles importants dans la « Revue d'anthropologie ». Il est un des derniers survivants de l'« Astrolabe ».

* **LESTIBOUDOIS** (Thémistocle - Gaspard), médecin et homme politique français, né à Lille en 1797. — Il est mort à Paris le 22 novembre 1876.

L'ESTOILE (Pierre DE), pseudonyme de M. Arsène Houssaye.

LESTORNIS s. m. (lè-stor-niss — du gr. *lestes*, brigand; *ornis*, oiseau). Paléont. Genre d'oiseaux fossiles dans le crétacé américain, remarquables par leur bec muni de dents implantées dans des alvéoles, et par l'absence de bréchet. Les lestornis ne possédaient que des ailes rudimentaires et étaient incapables de voler; ils se rapportent à l'ordre des Ichtyornithes. V. ce mot.

* **LESTOURGIE** (Marie-Casimir-Auguste DE), poète et homme politique français, né à Argental (Corrèze) en 1833. — Il est mort en mai 1885.

* **LESUEUR** (Jean-Baptiste-Cicéron), architecte français, né à Clairefontaine, près de Rambouillet (Seine-et-Oise), le 5 octobre 1794. — Il est mort à Paris le 26 décembre 1883. Il avait été nommé officier de la Légion d'honneur en 1870. A ses ouvrages il faut ajouter : *la Basilique ulpienne* (1878, in-f°); *Histoire et théorie de l'architecture* (1878, in-4°).

LESUEUR (Daniel), pseudonyme de Mlle Jeanne Loiseau.

LETERRIER (Eugène), auteur dramatique français, né en 1842, mort à Maisons-Laffitte au mois de décembre 1884. Il était encore employé à l'Hôtel de ville, quand il donna au petit théâtre des Folies-Saint-Antoine, en 1867, *Un mariage aux petites affiches*, vaudeville en un acte, joué sous le nom du directeur Huber. Il fit la connaissance vers cette époque de M. Vanloo avec lequel il composa *Une sombre histoire*, vaudeville en un acte qui fut représenté à Déjazet, en 1868. Depuis, les deux amis n'ont cessé de collaborer ensemble. V. VANLOO.

LETOURNEAU (Charles), médecin et écrivain français, né à Auray (Morbihan) en 1831. M. Letourneau s'est entièrement consacré à la biologie dans la plus large étendue du mot. Ses tendances sont franchement matérialistes. « Nous savons, dit-il dans un de ses ouvrages, que, dans l'univers entier, il y a seulement et toujours de la matière active; que ce qu'on appelle *force* ne saurait se scinder de ce qu'on appelle *matière*; que, par conséquent, il ne peut plus être question d'un *principe vital* surajouté aux êtres vivants et en régentant les phénomènes. » M. Letourneau est un des membres les plus actifs de la Société d'anthropologie, dont il a été président en 1886, et professeur d'histoire des civilisations à l'Ecole d'anthropologie. On doit à ce savant plusieurs ouvrages importants : *Physiologie des passions* (1868, in-12); *la Biologie* (1875, in-12), œuvre de vulgarisation dont nous avons donné l'analyse (V. BIOLOGIE); *De l'électrisation céphalique* (1878, in-12); *Science et Matérialisme* (1879, in-12); *la Sociologie d'après l'ethnographie* (1880, in-12), vaste tableau des mœurs des diverses races; *Questionnaire de sociologie et d'ethnographie* (1882, in-8°); *l'Evolution de la Morale* (1886, in-8°), leçons professées à l'Ecole d'anthropologie, dans lesquelles l'auteur a recherché l'origine des penchants moraux et en a suivi le développement depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

* **LETTRE** s. f. — **Encycl.** Admin. *Lettre d'obédience.* Sous l'empire de la loi du 15 mars 1850 on considérait comme lettre d'obédience l'ordre donné à une religieuse par sa supérieure de se rendre dans une commune pour y prendre la direction d'une école. La loi du 15 mars 1850 (art. 59) avait disposé que la lettre d'obédience tiendrait lieu de brevet de capacité aux institutrices et aux directrices de salles d'asile appartenant à des congrégations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par l'Etat. Cette disposition était certainement un recul sur la loi de 1833, qui laissait le recteur libre ou non de dispenser les postulantes du brevet selon leur degré d'instruction. Sous la loi de 1850, la lettre d'obédience constituait donc un privilège au profit des institutrices congréganistes, dont les écoles se multiplièrent outre mesure, bien que la plupart fussent d'une nullité absolue. La loi du 16 juin 1881 a remédié à cet état de choses. Elle porte dans son article premier : « Nul ne peut exercer les fonctions d'instituteur ou d'institutrice titulaire, d'instituteur adjoint ou d'institutrice adjointe chargé d'une classe dans une *école publique* ou *libre* sans être pourvu du brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Toutes les équivalences admises par le paragraphe 5 de l'article 25 de la loi du 15 mars 1850 sont abolies. »

** **Lettres** (SOCIÉTÉ DES GENS DE). La Société des gens de lettres fut fondée par Louis Desnoyers dans le but de protéger la propriété littéraire et de créer entre les hommes qui vivent de leur plume une association fraternelle. Depuis le 10 décembre 1837, jour où elle tint sa première réunion, la société a suivi une marche constamment ascendante. Au 1er janvier 1888, le capital social s'élevait à 2.095.399 fr. 99 c. En 1868, les droits de reproduction acquis tant aux sociétaires qu'à la société étaient de 76.000 fr.; dix ans plus tard, en 1878, ces droits montaient à 198.578 fr. 10 c. En 1887, ces droits se sont élevés à 310.658 fr. 68 c. Le nombre des journaux ayant un traité avec la société était en 1868 de 727. Il était au 1er janvier 1888 de 1.028. A cette dernière date la société comptait 648 membres titulaires et 79 membres adhérents. — La reproduction est la source principale des bénéfices de la société, et ce ne sont pas seulement les journaux publiés en France qui se mettent en rapport avec l'association : sur 1.028 feuilles périodiques ayant des traités avec la société, 181 se publient à l'étranger, principalement en Suisse et en Belgique. A côté de cette source de revenus fourni par les droits de reproduction, la société augmente ses ressources par des dons, des legs, des subventions, etc. Elle dispose en outre de la Caisse de Crédit littéraire, qui, tout en rendant de précieux services à ses membres, lui rapporte en même temps le produit des intérêts des sommes prêtées, intérêts à 5 p. 100. La société a surtout pour but de protéger la propriété littéraire et de substituer, dans ce but de protection, l'action plus puissante de la collectivité à celle de l'individu. Elle est aussi, dans certaines limites, une société de secours mutuels. Sa caisse de secours est toujours prête à venir en aide aux sociétaires malheureux. Enfin elle a sa caisse des retraites. Tout sociétaire comptant vingt années de sociétariat et ayant atteint sa soixantième année a droit à une pension de cinq cents francs par an.

Aux termes des statuts, la Société des gens de lettres est administrée par un comité composé de vingt-quatre membres titulaires et de dix membres suppléants. Les uns et les autres sont élus dans l'assemblée générale tenue au mois de mars. Le comité choisit son président. A côté du comité fonctionne un conseil judiciaire. Armé des lumières de ce conseil, dont le dévouement égale la haute compétence, le comité veille à l'observation des statuts et à la stricte exécution des traités. Mais il n'est pas facile d'assurer partout le respect des droits de l'écrivain. Si la société gagne du terrain en France, en Belgique, en Suisse, les autres pays sont plus rebelles à son action. Cependant, comme l'a dit M. Louis Collas, « la littérature figure en tête de nos articles d'exportation ». Aux Etats-Unis, dans l'Amérique méridionale, dans beaucoup d'autres contrées, les romans des auteurs français sont publiés presque en même temps qu'à Paris, sans aucune rétribution pour l'écrivain, qui se trouve ainsi spolié. En 1887, la société a trouvé le moyen d'assurer la reproduction en Angleterre et au Canada. En 1888, elle poursuivait le même résultat au Brésil. Ailleurs, les difficultés sont plus grandes et les efforts de la société se heurtent aux lenteurs de la diplomatie. Espérons qu'il viendra un moment où, quelle que soit la latitude, il ne sera pas plus permis de s'approprier un roman ou un poème qu'une caisse de savon ou une pièce de tissu.

En 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle, la Société des gens de lettres, sur l'initiative de M. Zaccone, organisa à Paris un grand congrès littéraire international, sous la présidence de Victor Hugo. De tous les points du globe, des écrivains éminents répondirent à l'appel de leurs confrères de France. Ce jour-là on put croire que la république universelle des lettres était devenue une vérité. Des assises aussi solennelles auront lieu en 1889 pendant les fêtes du Centenaire et la société a, dès à présent, confié la présidence de ce nouveau congrès à M. Jules Simon.

Le 10 décembre 1887, la Société fêta le cinquantième anniversaire de sa fondation dans un banquet où l'on vit réunis philosophes, historiens, poètes, romanciers, critiques et journalistes, au nombre de plus de deux cents, autour de la même table. La société des auteurs anglais se fit représenter à cette fête littéraire. L'Association de protection des écrivains allemands, fondée en 1887, et qui a pris pour modèle l'organisation de la Société des gens de lettres, adressa ses félicitations. Il en fut de même de la société italienne des auteurs instituée à Milan.

Le comité de la Société des gens de lettres publie chaque année un volume auquel chacun de ses membres contribue et dont le produit est versé à la Caisse des retraites. Sa situation, très florissante, le serait plus encore si son développement n'était pas gêné par certaines formalités légales. En effet, elle n'est pas encore, bien qu'elle ait cinquante années d'existence, reconnue établissement d'utilité publique. Elle ne peut recevoir de legs que de ses membres, et la munificence de bien des gens qui voudraient lui témoigner leurs sympathies se trouve paralysée par les exigences de la loi.

Durant ces dernières années, le comité de la Société des gens de lettres a été présidé successivement par MM. Arsène Houssaye, Ed. About, Claretie et Theuriet. MM. Jules Simon et Arsène Houssaye en sont présidents honoraires. Depuis 1886, la société a établi son siège rue de la Chaussée d'Antin. C'est là qu'est sa bibliothèque, qui s'enrichit chaque jour, et son musée, où figurent les bustes de ceux de ses membres les plus illustres.

Lettres (LES), **la Science, la Philosophie et l'Histoire**, importante composition décorative de M. Puvis de Chavannes, laquelle orne l'hémicyle du grand amphithéâtre de la Sorbonne et dont le carton a figuré au Salon de 1887. Elle se subdivise en trois compartiments : le compartiment central, de beaucoup le plus important, est réservé aux *Lettres*; le compartiment de droite, à *la Science*; le compartiment de gauche, à *la Philosophie* et à *l'Histoire*. Au milieu de la partie centrale se voit, dans une clairière entourée de sapins et d'oliviers, une femme aux traits sévères, qui symbolise l'antique Sorbonne. Près d'elle, sont rangées des femmes qui incarnent la Poésie dans ses différents genres. Debout, l'Eloquence célèbre les luttes et les conquêtes de l'esprit humain, tandis que des génies portent des couronnes et des palmes, hommage aux vivants et aux morts glorieux. Au premier plan s'échappe de terre la source vivifiante à laquelle boit avidement la Jeunesse, à laquelle aussi la Vieillesse vient demander une nouvelle force. Le compartiment de gauche montre *la Philosophie*, symbolisée par un groupe de figures représentant la lutte du spiritualisme et du matérialisme, et *l'Histoire*, interrogeant le passé, figuré par d'antiques débris que l'on vient d'exhumer; enfin, dans le panneau de droite, la Botanique, la Conchyliologie, la Minéralogie, la Géologie forment l'allégorie de *la Science*; des jeunes gens s'émerveillent des richesses qui constituent les attributs de chacune d'elles; d'autres, rangés devant une statue jurent, dans un commun élan, de se vouer à la science, et trois autres enfin, absorbés par l'étude, ferment la composition.

Il s'agissait pour M. Puvis de Chavannes d'écrire sur les parois de la Sorbonne en termes clairs, compréhensibles au premier regard, la signification et le but du monument même; la transcription matérielle et synthétisée des plus hautes manifestations du génie humain exigeait un penseur profond, prêt à mettre au service de son entreprise les ressources de l'universalité de son

esprit, un poète inspiré jaloux de prêter aux idées les plus abstraites une forme pleine de séductions, un artiste assez puissant pour animer chacune de ses créations d'une vie individuelle, assez sensible pour combiner dans un ensemble homogène tant d'éléments divers. Devant l'œuvre de M. Puvis de Chavannes, le spectateur subit le charme d'une ineffable harmonie; il s'abandonne à son plaisir sans soupçonner l'effort de la donnée remplie, de la difficulté vaincue, et, ce qui le touche par-dessus tout, c'est l'impression de recueillement, de calme, qui proclame avec éloquence la maîtrise de M. Puvis de Chavannes, sa haute intelligence rayonnante, l'expansion et la spontanéité de son génie.

* **LEUCANIE** s. f. — **Encycl.** Entom. Ces noctuelles n'ont en elles-mêmes rien de remarquable; mais une espèce, indigène de l'Amérique du Nord, s'est rendue tristement célèbre à diverses époques par les ravages qu'ont causés ses chenilles. Cette noctuelle est la *leucania extranea* (Guenée) ou *unipuncta* (Haw.); fréquente dans l'Amérique du Nord, elle ne paraît pas se trouver en France; certains auteurs disent que le type et ses variétés se rencontrent aussi bien dans les deux Amériques que sur le continent indien et dans ses archipels, en Australie, en Nouvelle-Zélande. C'est un petit papillon gris roussâtre, sablé de noir, avec un point blanc sur chaque aile. La chenille est très connue sous le nom d'*army-worm* ou *ver en armée*, depuis qu'à certaines époques on l'a vue parcourir, en masses énormes, les champs de l'Amérique du Nord. Cette larve est d'un brun noirâtre, rayée longitudinalement de blanc et de jaune sur le dos; le ventre est verdâtre. La chrysalide, qui n'est pas renfermée dans un cocon, mais gît à même le sol, est brun rougeâtre brillant. M. Girard, entomologiste récemment décédé, nous apprend que les premières indications relatives à l'apparition de l'army-worm datent de 1743, époque à laquelle on en avait constaté une invasion dans le Massachusetts. Depuis, les apparitions du fléau ont été fréquemment signalées sur divers points. Deux heures de temps suffisent à ces armées de chenilles pour dévorer complètement un champ de soixante yards. Le rapport de 1861, qui donne ce renseignement, ajoute que les chenilles s'avançaient sur trois couches superposées, et que l'armée peut franchir des distances de près d'un kilomètre. Elle dévore les céréales et les prairies. Chose remarquable, les courges, les pois, le lin, les pommes de terre seraient épargnés; c'est du moins ce que rapporte le Révérend Power, qui a laissé un mémoire sur la fameuse invasion de l'army-worm en 1770. Les papillons produits par ces chenilles déposent leurs œufs sur les chaumes desséchés et les chenilles éclosent au printemps suivant. Aussi recommande-t-on de brûler les chaumes après chaque récolte, à la fin de l'automne, afin de détruire le plus grand nombre d'œufs possible. Les tranchées sont souvent insuffisantes pour arrêter la marche de l'army-worm. Les premiers rangs comblent le fossé et les autres passent sur ce pont vivant.

LEUCÉINE s. m. (leu-sé-i-ne — du gr. *leukos*, blanc). Chim. Produit d'hydratation des albuminoïdes répondant à la formule

$$C^nH^{2n-1}AzO^2.$$

— **Encycl.** Les *leucéines* ont été trouvées par Schützenberger accompagnant les leucines dans les produits d'hydratation des matières albuminoïdes par l'eau de baryte. Une autre leucéine a été obtenue par Bleunard en traitant par la méthode de Schützenberger les matières azotées organiques (corne, ichtyocolle). Elle diffère des premières par une molécule d'eau en plus qu'elle perd d'ailleurs au-dessus de 100°. Par oxydation elle donne une oxyleucéine, absorbant abondamment l'humidité et se combinant avec les oxydes métalliques. Elle paraît être un élément constituant des glucoprotéines.

LEUCÉMIE s. f. (leu-sé-mî — du gr. *leukos*, blanc; *aima*, sang). Pathol. Dyscrasie sanguine consistant dans une altération du rapport numérique entre les globules blancs et les globules rouges. Il existe en moyenne 1 globule blanc pour 450 globules rouges. Une augmentation modérée des globules blancs n'est pas incompatible avec la santé et peut se constater après chaque repas un peu copieux. Mais si le nombre des globules blancs s'accroît par rapport à celui des globules rouges dans la proportion de 1 pour 10 ou même si les deux espèces de globules se trouvent en nombre égal, le sang paraît décoloré, blanchâtre, couleur framboise, et on peut à juste titre parler de sang blanc, de leucémie.

* **LEUCINE** s. f. — **Encycl.** Chim. Une *leucine* a été obtenue synthétiquement par Hüfner en traitant l'acide caproïque de fermentation par le brôme à 140° et en chauffant l'acide bromocaproïque, obtenu à 130° en tubes fermés, avec de l'ammoniaque. Cette leucine n'est sans doute qu'isomérique avec la leucine ancienne. La leucine naturelle, qui se trouve dans la chair de presque tous les animaux, est un solide blanc, peu soluble dans l'eau, cristallisant dans l'alcool en lamelles nacrées, se sublimant sans fondre et sans se décomposer à 170°.

LEUCINIMIDE s. f. (leu-si-ni-mi-de — rad. *leucine* et *imide*). Chim. Nitrile leucique

$$C^6H^{10}OAzH,$$

cristallisé sublimable qui se forme quand on chauffe la leucine à 220° dans un courant d'acide chlorhydrique.

* **LEUCITE** s. m. (leu-si-te — du gr. *leukos*, blanc). Bot. Petit corps blanc formé de portions déterminées et différenciées du protoplasma.

— **Encycl.** Les *leucites* se distinguent du protoplasma ambiant par leur réfringence; ils sont très petits, ronds ou ovales, fusiformes ou baculiformes, et pouvant passer de la première forme à la dernière; ils se laissent pénétrer, gonfler et dissoudre par l'eau, et teindre en jaune par l'iode et l'acide nitrique; leurs réactions sont celles des matières albuminoïdes; ils se multiplient par division, par un étranglement médian progressif, ou parfois par une scission simultanée de toute la masse. Les leucites qui se forment dans la cellule lorsque celle-ci est à l'état de vie latente constituent les grains d'aleurone. On distingue les leucites actifs, produisant les grains d'amidon; lorsqu'ils se colorent par des principes qu'ils ont produits eux-mêmes, ils sont dits *chromoleucites*; c'est en eux que se produit la chlorophylle. Leur principal principe colorant est la xanthophylle ou étioline, qui les colore en jaune (xantholeucites); ils apparaissent dans les plantes étiolées et provoquent la coloration jaune de certaines fleurs; ils se colorent aussi en bleu ou en rouge. Les leucites verts sont les corps chlorophylliens (v. CHLOROPHYLLE).

LEUCKART (Charles-Georges-Frédéric-Rodolphe), zoologiste allemand, né à Helmstedt le 7 octobre 1823. Il fit ses études à Gœttingue, où il fut chargé par Rod. Wagner de terminer son *Traité de zootomie* (Leipzig, 1843-1847, 2 vol.). Attaché à l'institut de physiologie de Gœttingue en 1845, puis professeur de zoologie et d'anatomie comparée à Giessen en 1850, et à Leipzig en 1870, il a particulièrement étudié l'organisation des animaux invertébrés, entre autres le micropyle de l'œuf des insectes (1855), la parthénogenèse des insectes, surtout des abeilles (1858), les helminthes, les échinorhynches, les nématodes, etc. Il a publié les ouvrages suivants : *Contribution à la connaissance des animaux invertébrés*, avec Frey (Brunswick, 1848), où il montre les relations morphologiques existant entre les acalèphes de Cuvier et les polypes et crée une nouvelle division du règne animal : *les Célentérés*; *Sur le polymorphisme des individus ou les phénomènes de division du travail dans la nature* (Giessen, 1851); *Anatomie et physiologie comparées*, avec Bergmann (Stuttgart, 1852); *Recherches zoologiques* (Giessen, 1853), interprétation de l'organisation compliquée des siphonophores selon le principe de la division du travail; *Recherches sur la* trichina spiralis (Leipzig, 1861); *les Parasites de l'homme et les maladies qui en proviennent* (Leipzig, 1863-1876, 2 vol.), l'un des ouvrages les plus importants sur cette question. Citons enfin des comptes rendus annuels *Sur les progrès de l'histoire naturelle des animaux inférieurs*, qui ont paru de 1848 à 1879 dans les « Archives des sciences naturelles ».

LEUCO (leu-ko — du gr. *leukos*, blanc). Préfixe par lequel on désigne les leuco-dérivés des matières colorantes : LEUCO-ROSANILINE, LEUCAURINE.

LEUCOCYTHÉMIE s. f. (leu-ko-si-té-mî — du gr. *leukos*, blanc; *kutos*, cellule; *aima*, sang). Maladie caractérisée par une augmentation morbide et permanente des globules blancs du sang. ‖ On l'appelle aussi LEUCÉMIE.

— **Encycl.** Pathol. C'est à Hodgkin que l'on doit d'avoir établi l'existence de la *leucocythémie*. Le nombre des globules blancs peut être augmenté dans le sang dans un certain nombre d'états physiologiques tels que la grossesse, la digestion, etc.; ou bien temporairement dans certaines maladies, telles que la diphtérie, la syphilis, les maladies typhoïdes, etc. A l'état normal, le rapport des nombres des globules rouges aux globules blancs est de 450 pour 1; il peut tomber dans les cas pathologiques à 20 pour 1, 10 pour 1 et même 2 pour 1 (Vidal). Dans la leucocythémie le sang est recouvert par une couche grisâtre de leucocytes; on trouve des caillots gris dans le cœur; la proportion du sérum a augmenté. Le fer a diminué au contraire, et le sang est devenu acide au lieu d'être alcalin. On trouve les ganglions lymphatiques hypertrophiés, quelquefois énormes, et cette hyperplasie est généralisée ou seulement localisée à certains groupes. La rate est augmentée de volume dans 61 cas sur 75 (Isambert); son poids varie entre 1 et 3 kilogr.; on l'a vue atteindre 7 kilogr. Sa surface est lisse, couleur acajou, et dans son épaisseur, comme dans le foie et d'autres viscères, on trouve des amas blanchâtres, parmi lesquels le microscope révèle des globules blancs amassés dans des vaisseaux dilatés, ou même épanchés dans les tissus (infarctus et apoplexie leucémiques). L'intestin, l'estomac renferment des néoformations et des ulcérations au niveau de leurs corpuscules lymphoïdes, qui se sont hypertrophiés, puis détruits. Les ganglions du poumon sont parfois augmentés de volume au point de gêner la respiration par compression.

Les *symptômes* de la leucocythémie sont variables suivant qu'il s'agit d'une forme anatomique portant principalement sur les ganglions de tel ou tel appareil, sur la rate, sur le foie, etc. La forme splénique dans laquelle la rate est hypertrophiée est la plus fréquente. Les malades s'affaiblissent peu à peu, se cachectisent; ils sont pâles, s'essoufflent pour le moindre mouvement. La percussion et la palpation révèlent bientôt le volume plus ou moins considérable de la rate, qui remplit parfois presque complètement l'abdomen. Dans les maladies à forme intestinale, on note la diarrhée incoercible, des poussées péritonitiques. Les urines restent longtemps normales; on n'y trouve jamais de sucre, quelquefois de l'albumine.

Le *diagnostic* de la maladie est difficile surtout au début, et même plus tard ne peut guère être confirmé que par la numération des globules rouges et blancs montrant leur rapport numérique. La tuberculose, la chloro-anémie et l'anémie progressive ont été le plus souvent confondues avec la leucémie.

Le *pronostic* est fatal et il vient justifier la conception émise dans ces derniers temps sur la nature de la leucémie. Comparant la prolifération des globules blancs aux cellules du carcinome, on a dit que la leucémie était un véritable *cancer du sang*. La durée varie entre quelques mois et deux ou trois ans; les cas les plus favorables sont ceux dans lesquels il n'existe pas de lésion viscérale. Bien des médications ont été employées; mais en réalité, aucune, il faut l'avouer, n'a de supériorité sur les autres. L'arsenic et le fer seraient les plus indiqués.

LEUCO-DÉRIVÉ s. m. (leu-ko-dé-ri-vé — du préf. *leuco* et de *dérivé*). Chim. Produit d'hydrogénation, généralement blanc ou incolore des matières colorantes. Beaucoup de matières colorantes sont employées à l'état de leuco-dérivés et reprennent ensuite leur coloration grâce à une oxydation par l'air ou par d'autres agents.

LEUCOMAÏNE s. f. (leu-co-ma-ï-ne — du gr. *leukôma*, blanc d'œuf). Biol. Alcaloïde présentant les réactions générales des alcaloïdes végétaux et apparaissant *pendant la vie* dans les tissus animaux. Ces alcaloïdes ont été ainsi désignés par M. A. Gautier, professeur à la Faculté de médecine de Paris, pour les distinguer des ptomaïnes, découvertes par Selmi, et qui sont des alcaloïdes prenant naissance dans les matières organiques en putréfaction. V. PTOMAÏNES.

— **Encycl.** Si les termes de *leucomaïne* et de *ptomaïne* sont nouveaux en médecine, en réalité les idées qu'ils représentent sont le fond de l'une des plus anciennes doctrines de la médecine, l'*humorisme* d'Hippocrate, d'Athénée et de Gallien. Plus près de nous, Gaspard (1808), Orfila, Magendie, Velpeau, etc., démontrent que les matières putrides contiennent des poisons, et, plus tard, Andral et Boyer incriminent l'ammoniaque; Bonnet, le sulfhydrate d'ammoniaque; Nonat et Dumas, l'acide cyanhydrique; Gueterbock (1838) extrait du pus putride la *pyine*, et Panum, en 1855, établit que pour obtenir le vrai poison putride il ne fallait pas opérer sur les produits ultimes, mais sur les produits du début de la putréfaction. Il isola ainsi une substance fixe, chimiquement définie; 12 milligr. suffisaient pour tuer un chien.

La belle découverte de Panum eut un grand retentissement, et à partir de 1866 on voit surgir de toutes parts des découvertes ayant le plus grand intérêt pour la médecine légale, l'hygiène et la pathologie. Bence Jones et Dupré isolent la *quinoïdine animale*. Bergmann et Schnnedeberg isolent de la levure de bière putréfiée une substance toxique azotée qu'ils appellent la *repsine*, et bientôt Schmidt, Petersen la rencontrent dans le sang putréfié. Klebs la considère comme un isomère de la caséine. Sonneuschein et Zoelzer retirent des macérations de pièces anatomiques un corps très alcalin, très odorant, renfermant des cristaux amygdaloïdes qui donnent nettement la réaction de l'atropine et de l'hyoscyamine, dilatent les pupilles, accélèrent le cœur et abolissent les mouvements péristaltiques de l'intestin. Rœrsch et Fasshender extraient du foie, de la rate, des reins, une substance insipide se comportant comme les alcaloïdes végétaux et spécialement comme la digitaline. On conçoit que les médecins légistes se soient émus de pareilles découvertes.

C'est en 1872-1873 que M. A. Gautier démontra d'une façon précise que la fibrine humaine pure donne en se putréfiant une petite quantité de vrais alcaloïdes complexes altérables, fixes ou volatils, présentant tous les caractères des alcaloïdes végétaux. A la même époque, le médecin italien Selmi déclarait, à l'académie de Bologne qu'il avait extrait non seulement des viscères des individus que la justice soupçonnait d'avoir été empoisonnés, mais encore d'un sujet décédé de mort naturelle, des bases alcaloïdiques présentant les réactions des alcaloïdes végétaux.

Une chose surtout est remarquable dans les théories de l'humorisme ancien, c'est que, avec une clairvoyance étonnante, les vieux médecins avaient surtout incriminé les alcalis, fauteurs de *l'âcreté des humeurs*. Ce n'est qu'en 1817 que fut obtenue la première base d'origine animale, la xanthine. On découvrit dans la suite la créatinine, l'hypoxanthine, la guanine, la cornine, la bétaïne, etc. On ne tira tout d'abord aucun parti de ces découvertes pour tâcher d'expliquer la maladie.

C'est à M. Armand Gautier que revient tout l'honneur d'avoir montré que la cellule animale normale peut fabriquer des alcaloïdes toxiques aussi bien que la cellule végétale. Ces substances sont un produit direct de la vie cellulaire (1881). Il fut amené à cette conception par la découverte qu'il avait faite, en 1872, des alcaloïdes provenant de la putréfaction de la fibrine pure; par ses travaux sur le venin du *naja tripudians*, et par les recherches de M. G. Pouchet, son élève, qui venait de rencontrer dans l'urine une substance présentant les caractères des alcaloïdes.

Ces alcaloïdes se rencontrent non seulement dans les urines, mais aussi dans les muscles, dans les différents organes de l'économie, dans la bile et dans toutes les sécrétions; leur quantité varie suivant le degré d'activité du travail cellulaire et le processus pathologique.

— *Propriétés générales et procédés d'extraction.* Les leucomaïnes, de même que les ptomaïnes, sont des bases solides ou liquides jouissant d'une propriété alcaline très prononcée, formant des sels avec les acides forts à la façon des bases métalliques. Leur odeur est particulière, pénétrante, tantôt fétide, tantôt agréable, rappelant alors le musc, la vanille, l'aubépine ou le seringa. Elles sont en général cristallines, très solubles dans l'eau; se décomposent facilement par la chaleur. Leurs chlorhydrates s'unissent avec le chlorure de platine et forment des chloroplatinates cristallins. Les réactifs des alcaloïdes végétaux précipitent les leucomaïnes : citons le chlorure d'or, l'iodure de potassium ioduré (réactif de Bouchardat), l'iodure de bismuth et de potassium, les réactifs de Nessley, de Frohde, de Brouardel et Boutmy, etc., l'acide phosphomolybdique. Les acides forts, chlorhydrique et sulfurique, donnent à chaud à leurs solutions une coloration rouge. Toutes sont très oxydables. Pour extraire les leucomaïnes, on emploie des méthodes dont le but commun est de mettre ces bases en liberté pour les séparer ensuite à l'aide de dissolvants. Citons seulement, ne pouvant les décrire en détail, les méthodes de Stas-Otto, de Dragendorff, de Gautier et Etard, de Brieger. Il s'agit en général de réactions longues et délicates dans lesquelles les lavages et les évaporations jouent un grand rôle. L'éther, l'alcool éthylique ou amylique et le chloroforme sont les principaux dissolvants réparateurs employés.

— *Principales leucomaïnes et bases animales.* M. A. Gautier s'adressa d'abord au tissu musculaire. Après une série de macérations à l'abri des ferments putrides, il obtient un extrait éthéro-alcoolique soluble, dont l'odeur rappelle celle de l'aubépine et dont la saveur est légèrement amère. Par des lavages à l'alcool à 99° il en extrait une masse cristalline, dont une série de décantations lui a fourni une série de six alcaloïdes bien définis : la xanthocréatinine ($C^5H^{10}Az^4O$) et un autre ($C^{11}H^{24}Az^{10}O^5$); puis l'amphicréatinine ($C^9H^{19}Az^7O^4$); la crusocréatinine dont la couleur est jaune orange ($C^5H^8Az^4O$); une cinquième base ($C^{12}H^{25}Az^{11}O^5$), et enfin la pseudo-xanthine ($C^4H^5Az^5O$).

— *Classification.* Le nombre des produits alcaloïdiques d'origine animale est déjà grand. On a proposé de les classer en produits physiologiques et produits pathologiques; mais où finit l'un et où commence l'autre de ces états ? On pourrait encore aligner ces produits suivant la décroissance du nombre et de la puissance de leurs éléments constituants, ce qui aurait l'avantage d'exprimer la désagrégation de la molécule albuminoïde. Mais trop de termes manquent encore. La classification d'après les propriétés physiologiques n'est pas encore possible. Il faut donc provisoirement admettre une classification mixte, c'est-à-dire à la fois chimique et physiologique (Roussy). Hugonneux les a divisés en trois groupes, suivant qu'ils se rapprochent par leurs propriétés de la bétaïne, de l'acide urique ou de la créatinine. Nous nous contenterons ici de les énumérer en montrant leurs rapports :

I. *Bétaïne* ou *oxynévrine*, extraite du jus de betteraves en 1866 par Scheibler; retrouvée en abondance par Brieger en 1886, avec la mytilotoxine, dans le poison des moules.

II. GROUPE URIQUE. *Carnine* ($C^7H^8Az^4O^3$), isolée par Weidel de l'extrait de viande américaine. Elle existe dans le tissu musculaire. Schutzemberger la trouva dans l'eau de levure de bière.

Adénine ($C^5H^5Az^5$), trouvée par Kossel, en 1885, dans le pancréas et la rate de bœuf frais.

Guanine ($C^5H^5Az^5O$), découverte en 1844 par Unger; très répandue dans tous les êtres organisés et leurs produits.

Sarcine ou *hypoxanthine* ($C^5H^4Az^4O$), découvertes par Sherer dans la rate, et par Strecker dans le sérum musculaire.

Xanthine ($C^5H^4Az^4O^2$), trouvée en 1817 dans un calcul urinaire par Marcet; elle existe dans le foie; l'urine en contient environ 4 milligr. par litre.